

DÉPARTEMENT  
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE  
CHÂTEAU-ARNOUX  
SAINT-AUBAN



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DU PAVILLON 801 POUR INSTALLER LA CANTINE DE L'ÉCOLE MANCEAU**

L'an deux mille vingt-cinq et le trente Janvier à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.**

**Etaient présents :**

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie (Arrivée à 18 H.21 – Point N° 3) – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – Mme TOUMANI Soréa – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa (Arrivée à 18 H.12 – Point N° 2).

**Ont donné procuration :**

Mme OBELISCO Francine a donné procuration à M. ROVIRA Marc  
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René  
M. CARMONA Alain a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine  
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à Mme SZAFRANSKI Nathalie  
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

**Absents excusés :**

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



**MME FREDERIQUE BARDIES A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.**

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 30 Janvier 2025  
Délibération N° DM\_20250130N004

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PAVILLON 801 POUR INSTALLER LA CANTINE DE L'ÉCOLE MANCEAU**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre d'une politique de revitalisation et de réhabilitation des bâtiments communaux, associé à un engagement fort de promotion de la qualité du cadre de vie et des services à la population notamment à destination des écoles, la commune de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN souhaite rénover le pavillon n°801 pour installer la cantine de l'école Manceau.

Ces travaux peuvent être subventionnés par l'intervention de l'État, dans le cadre de l'appel à projets lancés pour 2025 portant prioritairement sur la transition écologique et la lutte contre les effets du changement climatique, en particulier sur la thématique de la "Rénovation énergétique des bâtiments publics, en priorité des écoles, ainsi que des logements communaux".

Cette aide est conditionnée à des critères de performance énergétique pour la rénovation, notamment à l'obtention d'un gain de performance énergétique de plus de 33% par rapport à la consommation d'énergie du bâtiment. Les travaux prévus vont dans ce sens et concernent les postes de rénovation énergétique dont l'isolation, la toiture et le chauffage en plus de l'aménagement intérieur.

Cet appel à projets permet aux Communes de mobiliser une subvention atteignant le maximum de 80 % de la dépense subventionnable H.T. de l'opération.

Monsieur le Maire propose de solliciter une participation de l'État selon le plan de financement suivant :

FINANCEURS	MONTANT H.T.	%
État	112.288,82 €.	80
Autofinancement	28.072,20 €.	20
TOTAL	140.361,02 €.	100

À l'issue de cet exposé, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à :

- L'autoriser à solliciter les subventions auprès de l'État au titre de la "Rénovation énergétique des bâtiments publics, en priorité des écoles, ainsi que des logements communaux" selon le plan de financement présenté ci-dessus,
- Inscrire les sommes nécessaires au budget,
- L'autoriser à signer tous les documents s'y rapportant.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'État au titre de la "Rénovation énergétique des bâtiments publics, en priorité des écoles, ains que des logements communaux" selon le plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

<p>AFFICHEE LE : .....</p> <p>RETIREE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 7.5</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE TRENTE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p>   <p>René VILLARD</p>
---	---